

**DECISION N°2021-021
PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS
A L'ELECTION DE LA VICE PRESIDENCE DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

Séance du 4 mai 2021

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS 8

Vu les statuts de l'université ;

DECIDE

Article 1

Nombre d'électeurs inscrits	41	Nombre de suffrages valablement exprimés	24
Nombre d'émargements	38	Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'abstentions	14		

Candidats	Nombre de voix obtenues
Arnaud REGNAULD	24

Arnaud REGNAULD est élu vice-président de la commission de la recherche de l'université Paris 8.

Article 2

La directrice générale des services est chargée de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 4 mai 2021

La présidente de l'université Paris 8,



Annick ALLAIGRE